

HYPER U LES HERBIERS S'ENGAGE POUR LE REEMPLOI DU VERRE AVEC BOUT' A BOUT'

Les clients Du magasin Hyper U Les Herbiers (85) peuvent désormais rapporter certaines de leurs bouteilles en verre directement dans l'automate à l'entrée du magasin : elles seront lavées et réemployées par des producteurs locaux. Cette solution, possible grâce à la filière développée par Bout' à Bout' et au soutien de Trivalis, du département de la Vendée, de l'ADEME et de Citéo, permet au secteur de la boisson d'être moins énergivore et plus soutenable.

Pourquoi jeter une bouteille en verre une fois consommée ? Cela ne nous viendrait pas à l'esprit de le faire pour une assiette après son repas ! C'est à partir de ce constat que Bout' à Bout' a souhaité redévelopper une filière de réemploi des contenants en verre dans l'Ouest. Aujourd'hui, Hyper U Les Herbiers s'engage pour proposer ce service à ses clients et réduire l'impact de nos consommations sur l'environnement : une première pour la grande distribution en Vendée.

POURQUOI REEMPLOYER LES BOUTEILLES EN VERRE ?

Dans un contexte de montée des enjeux écologiques, le réemploi des contenants en verre apparaît comme une solution efficace : comparé au système de verre à usage "unique" et son recyclage, le réemploi permet de diviser par deux la consommation d'eau, et par plus de trois la consommation d'énergie et les émissions de CO₂.

Avantages du réemploi
par rapport au recyclage

 -79%
D'ÉNERGIE

 -77%
D'ÉMISSIONS DE CO₂

 -51%
D'EAU

(Source : Dispositif de réemploi ou réutilisation des emballages ménagers en verre en France, ADEME, 2018)

POUR LES CONSOMMATEURS, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Pour les consommateurs, il suffit de :

- Vérifier que la bouteille achetée porte le label national du réemploi (sur l'étiquette de la bouteille ou en rayon, une communication permettra de reconnaître les produits éligibles).
- La rapporter dans l'automate installé dans l'entrée du magasin, en échange d'un bon d'achat (2 cts €/bouteille rapportée).



L'UTILISATION DE LA CONSIGNE CHANGE D'ECHELLE EN VENDEE

Pour Dominique Morin, directeur du magasin U, cette démarche permet de renforcer l'engagement U pour des solutions écologiques innovantes. Cela permet aussi de répondre à une demande croissante des consommateurs d'avoir des solutions concrètes pour agir au quotidien et réduire leurs déchets.

Aujourd'hui présent dans des magasins plus petits (épiceries, caves, supérettes), le réseau Bout' à Bout' arrive sur le marché de la grande distribution en Vendée. Selon Yann Priou, Directeur général de Bout' à Bout', « Notre objectif est de faire du réemploi un standard de consommation et de collecter ainsi un maximum de volumes. Cela permettra au secteur de la boisson d'être plus soutenable et moins énergivore, et bénéficiera à l'ensemble des acteurs de la filière. »

Damien Grasset, Président de Trivalis, précise que, « Aujourd'hui, la majorité des Vendéens trient leurs emballages de façon systématique. C'est une bonne chose pour le recyclage et la préservation des ressources naturelles. Mais ce geste vertueux ne suffit plus. Les quantités d'emballages collectés augmentent d'année en année. Au cœur de la stratégie du syndicat, le réemploi des emballages devient donc une priorité pour maîtriser nos coûts et réduire notre impact sur l'environnement. »

Alain Leboeuf, Président du Département de la Vendée ajoute que « C'est pour poursuivre ses efforts en faveur de la transition écologique que le Département de la Vendée a souhaité s'associer à la campagne de réemploi des bouteilles en verre dans le cadre de son plan Vendée biodiversité et climat. Ancrer la transition énergétique dans nos territoires n'est plus une option, mais une nécessité afin de ne pas compromettre l'avenir de nos générations futures. C'est pourquoi, j'invite un maximum de Vendéens à rapporter leurs bouteilles en verre vides à un point de collecte. »



CONTACTS PRESSE

Bout' à Bout' – Charlotte Delpeux – 06 66 58 23 20

A PROPOS DE BOUT' A BOUT'

Créée en 2016 sous forme associative et à visée régionale, Bout' à Bout' est aujourd'hui une entreprise visant à développer à grande échelle une filière de réemploi des contenants en verre. Bout' à Bout' agit sur l'ensemble du cycle :

- Accompagnement des producteurs pour passer au réemploi en adaptant leurs bouteilles et leurs étiquettes (compatibles avec le lavage) ;
- Mise à disposition d'outils pour informer les consommateurs et faciliter le retour des bouteilles sur les points de vente partenaires (épiceries, magasins, caves, restaurants, etc.) ;
- Collecte des bouteilles et restitution aux producteurs : stockage, tri, lavage, contrôle, revente de contenants.

Aujourd'hui, Bout' à Bout' c'est :

- 500 références de produits (vins, bières, softs) ;
- 200 points de vente et collecte répartis sur le territoire.

A PROPOS D'HYPER U LES HERBIERS

Le magasin HYPER U Les Herbiers fait partie de la coopérative SYSTEME U et a pour dirigeant Mr Dominique Morin.

Le magasin compte un effectif de 310 salariés et s'étend sur une surface de vente d'environ 10 000m². Le magasin est présent sur le territoire Herbretais depuis les années 60, et sur le site actuel depuis 1991.

A PROPOS DE TRIVALIS

Collectivité publique, Trivalis est un syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur le département de la Vendée. Trivalis a lancé, dès sa création en 2003, des actions de réduction des déchets qui se sont amplifiées avec la mise en place d'un programme départemental de prévention des déchets depuis 2009. En 2022, les collectivités de Vendée, adhérentes à Trivalis, ont collecté 475 528 tonnes de déchets auprès de leurs usagers. Trivalis les a traités et en a valorisé près de 71 %. Cette performance s'affiche comme exceptionnelle comparée aux objectifs nationaux fixés par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (55 % de valorisation pour 2020 et 65 % pour 2025).

A PROPOS DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Le Département est engagé depuis plusieurs années dans la transition écologique, environnementale et énergétique de la Vendée. Cette mobilisation se traduit par la réalisation d'actions concrètes en faveur de l'environnement, parmi les plus récentes :

- L'intensification de la politique départementale en faveur de la biodiversité et des milieux naturels avec l'acquisition, la gestion, la préservation de 3 000 hectares d'Espaces Naturels Sensibles de Vendée,
- Le lancement fin 2022 du plan vélo-travail avec pour objectif de développer les pistes cyclables entre les cœurs de villes et les zones économiques vendéennes, soit un investissement de 35 millions d'euros,
- La limitation de l'impact des activités humaines sur l'environnement avec la mise en place en 2023 de la pratique du fauchage raisonné sur 4 000 kilomètres de routes départementales pour favoriser le développement de la biodiversité.

Le Département de la Vendée accompagne par ailleurs les collectivités, les entreprises, les organisations et les Vendéens qui agissent dans le domaine de l'environnement. **Dans le cadre de l'opération pour le réemploi des bouteilles en verre, le Département alloue un soutien financier de près 85 000 € (soit 60 % du budget total de l'opération).**

A PROPOS DE L'ADEME

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle participe à la construction des politiques nationales et locales de transition écologique. Ses missions, son organisation et son fonctionnement sont fixés par le Code de l'environnement.

A PROPOS DE CITEO

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire,